

La directrice académique détaille la rentrée 2022

Mard, Sandrine Bodin, directrice académique des services de l'Éducation nationale de la Manche, a précisé les mesures relatives à la carte scolaire 2022-2023.

Entretien

Sandrine Bodin, directrice académique des services de l'Éducation nationale de la Manche.

Sur quel effectif se base la carte scolaire 2022-2023 de la Manche ?

À la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Manche (DSDEN), on est en charge de la préparation de rentrée pour le premier degré (maternelle, élémentaire) et pour le collège.

Pour l'école publique dans la Manche, on sera à moins 1,2 %, soit 390 élèves en moins, pour la rentrée prochaine (moins 1,9 % pour l'académie de Normandie). Mais la dotation de la Manche, pour le premier degré, n'est que de moins neuf équivalents temps plein, alors que la baisse de 390 élèves aurait dû mécaniquement provoquer une vingtaine de fermetures. Notre indicateur est le nombre de professeur pour 100 élèves. Ça va nous permettre d'augmenter le taux d'encadrement de la Manche : il va monter à 6,13 % (contre 6,9 % en 2021). Les élèves du département de la Manche seront très bien accompagnés. Ça fera un nombre moyen d'élèves par classe, y compris les élèves du dispositif Ulis (Unité locale d'inclusion scolaire), de 20,75.

Les priorités qui ont conduit à la carte scolaire sont de conforter les fondamentaux d'apprentissage, soutenir les directeurs et directrices d'écoles en augmentant les décharges de direction (67 écoles impactées), l'appui à l'école inclusive et l'accompagnement de la démographie.

Qu'est-ce que ça signifie pour les classes du premier degré ?

Il y a sept ajustements au titre de l'éducation prioritaire, deux ajouts d'emplois et cinq retraits d'emplois, je ne ferme et n'ouvre pas de classes même si le terme est classiquement utilisé.

Pour le reste, on est sur treize implantations d'emplois, dont trois postes sont en réserve. Un ajustement est prévu au mois d'août 2022, avant la rentrée. On compte aussi un poste de coordinateur Ulis, pour l'Ulis implanté dans le secteur de La Hague. Et on compte 26 retraits d'emplois, dont un coordinateur Ulis.

Qu'en est-il pour le collège ?

La dotation pour l'académie de Normandie concerne les collèges et lycées. C'est une dotation de quinze équivalents temps plein. Une dotation positive pour l'académie, alors qu'il y a une prévision de 1 300 élèves en moins.

Sur ces quinze équivalents temps plein, dix vont être consacrés aux collèges de la Manche. Il y aura 68 élèves en moins dans les collèges de la Manche. On aura à cette rentrée, 24,7 élèves en moyenne par classe, en comptant les élèves Ulis.

Et les Accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH) ?

En termes d'AESH, une dotation a été abondée l'été 2021. Elle nous a permis d'effectuer des recrutements supplémentaires – 21 équivalents temps plein, soit près de 35 personnes en plus – déployés sur le terrain. Il reste des situations toujours trop nombreuses d'enfants pas encore accompagnés (70 enfants qui ne sont pas les mêmes depuis la rentrée). On a des notifications qui arrivent au fil de l'eau. On est à peu près sur un nombre stable de 1 365 élèves accompagnés. Aujourd'hui, dans la Manche, on compte 800 personnels, soit 528 équivalents temps plein.

Propos recueillis par Soizic ROBET.



Sandrine Bodin, directrice académique des services de l'Éducation nationale de la Manche. Ouest-France